

Synthèse

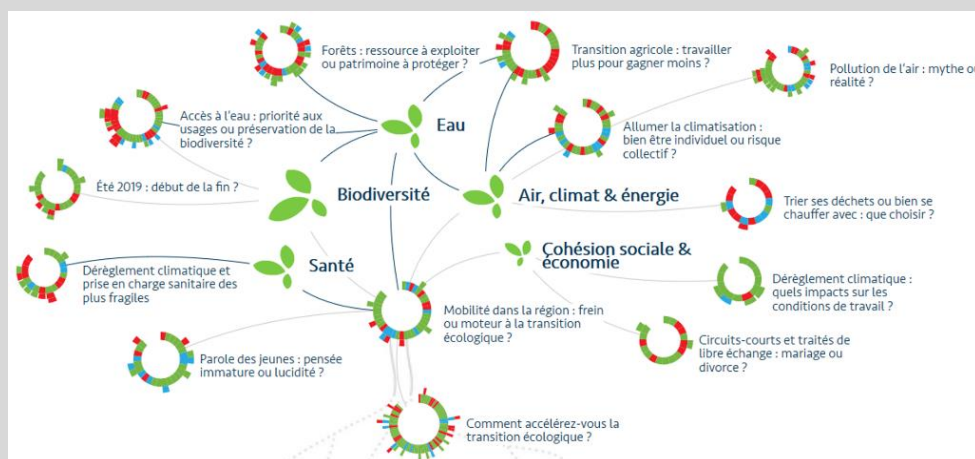


Accélérer la transition écologique et solidaire : Avis suite au forum sur les transitions

Ce rapport et avis sur l'accélération de la transition écologique et solidaire, adopté par le CESER le 5 novembre 2020, a été réalisé par le groupe de travail temporaire chargé du suivi du forum sur les transitions.

Contexte et constats

Depuis le rapport Brundtland « Notre avenir à tous », la prise de conscience des limites de la croissance et la nécessité d'orienter nos sociétés vers un mode de développement plus soutenable n'ont cessé de croître. Les évolutions politiques et celles de la société civile ont replacé au cœur du débat public



les notions de qualité de la croissance, de performance économique et de progrès social, de développement humain et de bien-être, de préservation du patrimoine et des ressources naturelles.

Le CESER a choisi de traiter ces thématiques lors des colloques annuels qu'il organise à l'occasion de la foire de Châlons : révolutions agricoles en 2018, urgence climatique en 2019... La formalisation de partenariats régionaux, l'implication des membres de l'assemblée issus des mouvements de défense de l'environnement, l'écho citoyen à l'urgente nécessité d'accélérer la transition écologique et solidaire ont engagé le CESER à initier un travail transversal de plus longue haleine, en s'appuyant sur le recueil de la parole citoyenne.

Le forum dématérialisé intitulé « comment accélérer la transition écologique en Grand Est » s'est déroulé du 8 Novembre 2019 et au 31 Mars 2020. Par ces formes de débat citoyen renouvelé, le CESER affirme son ambition d'amplifier et de structurer le débat entre société civile, acteurs économiques et responsables de la mise en œuvre de la politique publique par une démarche dynamique et dématérialisée avec pour objectifs de construire collectivement les multiples réponses aux défis que pose la transition écologique et solidaire.

Constats

L'ensemble des contributions renvoie aux objectifs de travail que s'est donné le CESER, tant à travers la stratégie qu'il a adoptée en début de mandature, que dans la diversité des travaux qu'il a conduits au cours de la dernière période. L'analyse de contenu de l'ensemble des contributions témoigne de la prise de conscience que nous sommes parvenus au bout d'un modèle, qui désormais ne permet plus aux professionnels de vivre économiquement et socialement de leur travail, et qui perturbe l'ensemble des équilibres sociaux et écologiques sur notre territoire. Cet avis n'est pas exhaustif, il s'attache principalement à traduire les remarques, propositions, préoccupations soulevées dans le forum. Le CESER a aussi identifié « des pratiques inspirantes » qui peuvent être des modèles parmi d'autres et qui participent à une véritable transition : dans ces expériences, le demain est déjà dessiné aujourd'hui. Le CESER plaide pour la force de ces exemples.

Préconisations et recommandations

Le CESER a choisi de prioriser sept préconisations, qui pourraient constituer la base d'un socle d'une véritable transition écologique et solidaire :

1. **Soutenir la relocalisation de la commande publique, notamment en matière alimentaire.** Le CESER souhaite que le Conseil régional soutienne les collectivités qui se lancent dans une démarche de circuits courts et de proximité. Cette préconisation implique le soutien en amont des installations des jeunes agriculteurs, notamment dans le maraichage en zone périurbaine et sur tout le territoire régional.

2. **Soutenir la sobriété énergétique, la production et le stockage d'énergie renouvelable dans le Grand Est.** Le CESER préconise que le Conseil régional investisse massivement dans la rénovation énergétique du bâti. Il recommande au Conseil régional, conformément à l'objectif 1 qu'il s'est fixé dans le SRADDET, d'apporter un soutien significatif à la production et au stockage d'énergie renouvelable. L'ensemble des installations de production et de stockage doivent faire l'objet d'études environnementales pour le site, le bilan carbone et le cycle de vie global.

3. **Encourager l'implication de tous dans la protection de l'environnement via la Stratégie Régionale de la Biodiversité.** L'engagement, prévu dans le SRADDET de protéger au moins 2% de la surface régionale, n'est toujours pas atteint. Il s'agit d'accélérer la mise en œuvre prioritaire et concrète des orientations définies dans le cadre de la Stratégie Régionale de la Biodiversité, impliquant les associations et les citoyens de la région Grand Est.

4. **Créer une véritable centrale de mobilité informant les citoyens sur l'ensemble des solutions disponibles à l'échelle régionale.** L'utilisateur doit être au centre de la démarche de mobilité avec la mise en place de centrales de mobilités. Il s'agit d'accroître l'attractivité des transports en commun, des mobilités douces et inclusives, des solutions de covoiturage pour tous et sur tout le territoire régional.

5. **Favoriser le report modal vers la voie d'eau et le ferroutage.** La région Grand Est possède un réseau inégalé de canaux à petit et moyen gabarit (appelé « réseau Freycinet »). Le CESER considère que ces voies sont un véritable atout pour le report modal vers la voie d'eau. Le CESER demande que ce réseau soit rénové et entretenu.

6. **Favoriser les formations professionnelles au développement durable dans toutes les filières.** Le CESER préconise, parallèlement au développement des formations spécialisées dans le domaine, que l'ensemble des formations professionnelles prennent en compte les objectifs de développement durable qui doivent trouver pleinement leur place dans la raison d'être des entreprises. Le CESER rappelle sa préconisation : « Chaque action de formation professionnelle ou qualifiante à destination des demandeurs d'emploi et des salariées devra contenir un module de sensibilisation à l'environnement de manière générale et plus spécifique en lien avec le contenu de la formation. »

7. **Multiplier les lieux d'échanges et de débats avec les citoyens.** Des financements spécifiques doivent être prévus dans le cadre du plan jeune et l'éducation à la citoyenneté sur la transition écologique. La diffusion et l'appropriation des bonnes pratiques en matière de développement durable sont incontournables pour la réussite de l'éducation à la citoyenneté.



Marie-Claude BRIET-CLEMONT
Présidente



Muriel PETERS
Rapporteure